

## Migration Economique vers l'Europe: Point sur la Côte d'Ivoire

di Gbehe Bienvenu Yves-Getheme

La Banque Mondiale, dans son rapport de Septembre 2018, a déclaré que 56% de l'extrême pauvreté dans le monde est vécue par les populations d'Afrique subsaharienne. Selon les estimations 2018 de ladite banque (Penser plus loin pour mettre fin à la pauvreté : Une nouvelle approche pour mesurer la pauvreté offre une vision élargie des défis à relever), cette population pauvre qui s'accroît de manière exponentielle au fil des années représentera près de 90% de la pauvreté mondiale en 2030. Cette pauvreté ne se résume pas seulement à un manque de revenu, mais se manifeste sous diverses formes telles que : un faible niveau d'éducation, une forte insécurité publique, une mauvaise ou une absence de politique de santé publique, un accès difficile aux besoins de premières nécessités, des conditions de vie précaire et un chômage accru, pour ne citer que celles-ci.

Afin de pouvoir sortir de cette pauvreté, l'une des solutions trouvées et jugées meilleures par ces populations est de migrer vers certains pays de la région considéré plus prospère (Afrique du Sud, Sénégal, Nigeria, Côte d'Ivoire) ou vers l'Europe.

Cependant ces dernières années, particulièrement en Côte d'Ivoire, malgré le succès économique marqué par une forte croissance économique et une stabilité politique, l'on assiste à une mobilité accrue des jeunes ivoiriens vers l'Europe, la plupart du temps de manière irrégulière. Poussés par le chômage (che formalmente è solo del 2,6% de chômage selon l'Organisation Internationale du Travail, ma sottostima la realtà in un contesto dove prevale l'economia informale) et encouragé par les réseaux sociaux présentant un eldorado européen.

La problématique de l'emploi en Côte d'Ivoire demeure depuis plusieurs années un sujet crucial. Une grande majorité de jeune ivoirien ont une prédominance pour l'emploi indépendant dans les activités agricoles et non agricoles plutôt sur la recherche d'emploi salarié. L'enquête nationale sur la situation de l'emploi et du travail des enfants (ENSETTE 2013), présentait 47,5% d'emploi indépendant agricole et 29,7% d'emploi indépendant non agricole dont la plupart dans le secteur informel. Il existe en Côte d'Ivoire un grand nombre

d'emploi informel (73% d'emploi vulnérables en 2017), des emplois qui ne bénéficient pas de certaines caractéristiques associées à l'emploi décent comme la sécurité sociale. Et selon le rapport de la Banque Mondiale 2017, "Un Diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire", plus de 3 chômeurs sur 4 sont des chômeurs de longue durée (de un an sans emploi). La durée du chômage et les conditions de travail décentes généralement pas réunis ont incités les jeunes ivoiriens à migrer vers l'Europe.

Ces jeunes ivoiriens principalement venus des villes de l'intérieur telles que Daloa et Odienné, se lancent dans des voyages périlleux, leur coûtant la vie à la recherche de cet eldorado Européen.

En effet, pour débiter leur migration économique, ces jeunes s'arrangent à se procurer une somme de 700€ à 1500€ qui permet d'entreprendre leur voyage clandestin vers l'Europe en passant par le Niger puis la Libye, deux pays principaux pour ce trafic.

De 2015 à 2017, selon un rapport du Haut-Commissariat des réfugiés (HCR) environ 30 000 ivoiriens sont demandeurs d'asile en Europe. En 2017, selon Frontex (2018) "Risk\_Analysis\_for\_2018", 12 913 ivoiriens ont franchis irrégulièrement les frontières européennes dont 12 759 traversées par la mer. Ce qui place la Côte d'Ivoire au 3eme rang des pays d'Afrique, demandeurs d'asile en Europe derrière la Syrie et le Nigeria. Ces statistiques ont été réfutées par le gouvernement ivoirien pour plusieurs raisons dont la principale raison est la réelle citoyenneté ivoirienne des migrants irréguliers. Le Gouvernement Ivoirien estime que les questions les questions d'indentification posées aux irréguliers ne permettaient pas de déterminer réellement la nationalité du migrant. Le Gouvernement Ivoirien clame que nombre de migrants irréguliers ont probablement transité ou séjourné en Côte d'Ivoire, mais n'ont pas la nationalité ivoirienne, car il existe des fraudes documentaires et la nationalité en Côte d'Ivoire ne s'acquiert pas par le droit de sol, mais plutôt le droit de sang et par la naturalisation.

Ce n'est qu'en 2017, relayé par les réseaux sociaux et plusieurs medias internationaux présentant la Lybie comme zone rouge pour la migration clandestine du fait de la vente aux enchères des migrants comme esclaves noirs, que le gouvernement ivoirien prête une oreille attentive à ce fléau. Ainsi aidé par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le gouvernement ivoirien a procédé au rapatriement des migrants ivoiriens qui vivaient ce calvaire. On a assisté à plus de 1800 ivoiriens au retour volontaires dont plus de 1400 ont participé au programme de Protection et la Réintégration des migrants de l'initiative conjointe

Fonds fiduciaire de l'Union Européenne-OIM. Selon l'OIM, 5% de ces migrants venus de la Lybie exerçaient avant leur voyage dans le domaine de l'agriculture, et 80% des migrants déclarent avoir quitté la Côte d'Ivoire à la recherche d'emploi ou d'opportunités économiques.

Il n'existe pas de politique migratoire globale en Côte d'Ivoire et les politiques d'émigrations sont quasiment inexistantes (ICMPD et OIM • Mars 2015). Néanmoins en vue de freiner ce phénomène l'Etat ivoirien mène plusieurs politiques qui s'attaquent plutôt aux causes profondes de la migration (le chômage, la pauvreté). En effet, en 2013, un projet d'Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Côte d'Ivoire (IPPMD) a été lancé et ce projet fournissait des programmes de formation professionnelle afin d'obtenir pour ces jeunes de meilleurs postes de travail domestiques, et ainsi diminuer la nécessité d'émigrer ("OCDE/CIRES 2017). Au côté de cela, des programmes de sensibilisation des jeunes sur les risques liés à la migration irrégulière ont été menés. La résolution de la question migratoire n'est pas chose aisée en ce sens qu'elle revêt différent paramètre ; et tant que les politiques menées par le gouvernement telles que la sensibilisation des jeunes et l'insertion n'amélioreront pas de bien-être des jeunes, la migration irrégulière ne cessera d'augmenter, et comme le « leitmotiv » des migrants le dit : « Qui ne risque rien, n'a jamais rien »

Cependant ce qu'ignorent ces demandeurs d'asile c'est qu'il est très difficile pour des migrants d'obtenir des documents de séjour et surtout pour ceux provenant de pays sûre c'est-à-dire des pays avec une croissance économique et une stabilité politique comme la Côte d'Ivoire.

Plusieurs solutions immédiates et de long terme ont été proposés dont le fonds fiduciaire d'intégration et l'insertion des migrants, initiés par l'Union Européenne et de l'OIM ; à l'instar de ces organisations, l'Union Africaine devrait également créer un fonds fiduciaire d'insertion. Il faudrait également comme le prouve plusieurs études (Constantine, 2017; Ndlela and Nkala, 2003; Vu, 2017) sur de l'importance de la structure économique dans la performance économique, pour la majorité des pays subsaharien, comme la Côte d'Ivoire (2,6% d'emploi dans le secteur industriel selon l'OIM), changer la structure de leur économie principalement tirée par le secteur agricole qui n'est pas créative de beaucoup d'emploi et dominé par les multinationales vers les secteurs industriel et de service qui sont créateurs de beaucoup plus d'emploi.

Comme le présente l'expérience des pays émergents, le « dividende démographique » , attraverso une diminution des taux de dépendances - ou ratio des inactifs (personnes inactives (les enfants de moins de 15ans et les personnes âgées de + 65 ans)/ la population active), n niveau bas de fécondité, et l'amélioration du capital humain et la création d'un nombre d'emploi, pourrait constituer une excellente opportunité pour la Côte d'Ivoire (42,7% de la population à moins de 15 ans) ainsi que tous les pays d'Afrique qui connaissent l'accroissement rapide de la population, une croissance sans emploi et des risques accrus de troubles ou de mécontentement sociaux (BAD 2018). Les projections de l'Office National de la Population (ONP) en Côte d'Ivoire indiquent que le Produit Intérieur Brut qui se situe en deçà de 2000\$ en 2018 par habitant passera à 12390,49\$ en 2053 avec une maximisation de la compétitivité économique au niveau envisagé et une planification simultanée de planification familiale et de l'éducation (Hinin, 2016). Selon le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'indice synthétique de fécondité (ISF) en 2050 sera de 1,90 (c'est-à-dire 1,90 enfants par femme) avec un taux de croissance démographique de 0,8%.